

Les femmes, cette grande inconnue du relèvement de l'âge légal de la pension

BENOÎT MATHIEU

Place aux experts, ce lundi après-midi, à la Chambre, en commission Affaires sociales. Une série d'auditions censées éclairer le débat sur le relèvement de l'âge légal de la pension (générale et de survie), accompagné d'un remaniement des conditions d'accès à la retraite anticipée. Une sorte de demi-journée d'étude, arrachée de haute lutte par l'opposition mercredi dernier, après une nuit entière de joute verbale.

Sept auditions, donc, minutées (quinze minutes par intervenant, pas une de plus) par le maître des travaux, Vincent Van Quickenborne (Open VLD). Au crachoir, les partenaires sociaux (CGSLB, CSC et FGIB d'une part, FEB et Unizo de l'autre), auxquels sont venus prêter main-forte Magdeleine Willame-Boonen, présidente du Conseil de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, ainsi que Michel Jadot, ex-président du SPF Emploi et ancien coordinateur de la Conférence na-

tionale sur les pensions.

Sans grande surprise, l'on a entendu les organisations patronales défendre le projet, chiffres à l'appui, seule voie pour garantir la pérennité des pensions, confrontées à l'allon-

Aucune étude sérieuse sur l'impact de la réforme sur les femmes.

gement de la durée de vie et à l'imminence de la vague des *baby boomers*. Les syndicats, eux, redisent toute l'absurdité d'une réforme visant à faire travailler les gens au-delà de l'espérance de vie en bonne santé (65 ans) et réfutant la réalité du mur financier vers lequel est réputé cou-

rir le système des pensions.

L'intervention de Magdeleine Willame-Boonen était, elle, moins cousue de fil blanc – et empreinte d'une certaine ironie. L'impact de la réforme sur la situation des femmes n'a fait l'objet «*d'aucune étude sérieuse*, déplore la présidente du Conseil. *Le ministre promet une étude plus approfondie, qui sera disponible... après le vote de la loi. Cette réforme s'attaque uniquement aux fins de carrière, ignorant tout ce qui se passe avant. Comme la difficulté, pour une femme, de se constituer une carrière complète*». Le Conseil qu'elle préside n'émettra donc pas d'avis, mais «*des inquiétudes*».

Michel Jadot, enfin, insiste sur l'importance de la problématique de la pénibilité des carrières, tout en souhaitant que l'on réintroduise plus de flexibilité pour les plus de soixante ans. «*Quant au défi budgétaire, il faut se garder de le sous-estimer, mais de le surestimer aussi. Un impact du vieillissement de 3,5% du PIB, est-ce vraiment insoutenable?*»